

1. Débitrice: **INTEMPORELLE SA**, rue des Noirettes 32,  
**1227 Carouge**
2. Remarques: Design, conception, fabrication et commercialisation dans le domaine de la parfumerie, de l'horlogerie, de la bijouterie, des objets et des emballages de luxe.  
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
  1. L'état de collocation (réf. n° 1);
  2. l'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
  3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
  - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
  - dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3)  
Pour tout renseignement:  
Groupe no 4, tél. 022 388 89 04  
2009 000488 H / OFA4  
Office des faillites  
1227 Carouge

05245726